



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

6 IGC

Distribution : limitée

CE/12/6.IGC/9

Paris, 9 novembre 2012

Original : anglais

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Sixième session ordinaire

Paris, Siège de l'UNESCO

10-14 décembre 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire : Utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)

Conformément à la Décision 5.IGC 6, le présent document fournit le rapport financier du Secrétariat sur l'utilisation des ressources du FIDC en 2007-2012 et un projet de budget provisoire pour 2013.

Décision requise : paragraphe 16

1. À sa troisième session ordinaire (décembre 2009), le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après dénommé « le Comité ») a adopté la Décision 3.IGC 5 indiquant que 70 % du montant disponible dans le Fonds international pour la diversité culturelle (ci-après dénommé « FIDC ») au 1^{er} juillet de chaque année seraient alloués au budget d'un cycle de financement donné. Le Comité a également décidé que 60 % au moins de ces fonds devaient être affectés au financement de projets et 20 % au maximum à l'assistance préparatoire, 2 % étant réservés, le cas échéant, pour des projets relatifs aux situations spéciales prévues par les articles 8 et 17 de la Convention. En d'autres termes, 82 % du montant total des fonds disponibles chaque année pour les cycles de financement du FIDC doivent être consacrés à l'appui de projets sur le terrain.

2. À sa cinquième session ordinaire (décembre 2011), le Comité a adopté la Décision 5.IGC 6 par laquelle il a adopté le budget pour 2012 et décidé, à titre exceptionnel, d'allouer un montant maximum de 200 000 \$US aux activités de levée de fonds. Un document distinct (CE/12/6.IGC/6) a été établi concernant l'utilisation des fonds destinés à des activités de levée de fonds, conformément au paragraphe 9 de la Décision 5.IGC 6. Enfin, le Comité a demandé à la Directrice générale de lancer un troisième appel à contributions aux Parties à la Convention.

3. À cette fin, la Directrice générale a adressé, le 28 mars 2012, aux Délégations permanentes des Parties à la Convention, aux Commissions nationales et aux points de contact nationaux des Parties à la Convention, un courrier les appelant à verser une contribution au FIDC équivalente à 1 % de leur contribution annuelle totale à l'UNESCO. À la suite de ce troisième appel (au 30 juin 2012), huit Parties avaient versé des contributions au FIDC pour un total de 110 016 \$US.

4. À la présente session, le Comité doit :

- i. examiner le rapport du Secrétariat sur l'utilisation des ressources du FIDC ;
- ii. examiner l'état des recettes et des dépenses pour la période 2007-2011 et pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 ; et
- iii. examiner le projet de budget pour 2013 et envisager de l'adopter.

(i) Rapport du Secrétariat sur l'utilisation des ressources du FIDC (2007-2012)

5. Les états des recettes et des dépenses effectives établis par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO pour le FIDC, pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2012, sont présentés à l'Annexe I.

6. Les états financiers présentés à l'Annexe I indiquent qu'aucune dépense n'a été engagée avant 2010.

7. Au 30 juin 2012, le montant total des recettes inscrit au crédit du FIDC atteignait **5 497 031 \$US**, intérêts compris, tandis que le cumul des montants alloués s'élevait à **3 655 880 \$US** (dont 10 % de frais de soutien) et celui des fonds non alloués à **552 345 \$US**.

Le tableau ci-après donne un aperçu des crédits budgétaires alloués par le Comité pour la période 2010-2011 et pour 2012, conformément aux Décisions 3.IGC 5, 4.IGC 10A et 5.IGC 6.

Allocations budgétaires pour 2010-2012

	2010-2011			2012			Total général
	Montant alloué par le Comité	10 % frais de soutien	Total	Montant alloué par le Comité	10 % frais de soutien	Total	
(a) Demandes de financement	\$1 547 700	\$154 770	\$1 702 470	\$1 316 328	\$131 632	\$1 447 960	\$3 150 430
(b) Coûts fixes							
(i) Contrats avec les membres du panel d'experts	\$97 500	\$9 750	\$107 250	\$67 000	\$6 700	\$73 700	\$180 950
(ii) Frais de participation des experts de pays les moins avancés (PMA) membres du Comité aux réunions statutaires	\$25 000	\$2 500	\$27 500	\$15 000	\$1 500	\$16 500	\$44 000
(iii) Dépenses de fonctionnement	\$20 000	\$2 000	\$22 000	Montant 2010-2011 reporté sur 2012			\$22 000
(iv) Évaluation de la phase pilote du FIDC	sans objet	sans objet	sans objet	\$35 000	\$3 500	\$38 500	\$38 500
(v) Activités de levée de fonds	sans objet	sans objet	sans objet	\$200 000	\$20 000	\$220 000	\$220 000
Total, coûts fixes							\$505 450
TOTAL DES ALLOCATIONS							\$3 655 880

Les paragraphes qui suivent donnent des explications concernant les activités financées par le FIDC pendant la période 2010-2012.

(a) Demandes de financement : 3 150 430 \$US

- 3 150 430 \$US au titre de contrats pour des projets financés par le Fonds¹ : 48 contrats d'allocation financière ont été émis pour des programmes/projets approuvés par le Comité pour un financement par le FIDC, dont 1 547 700 \$US pour 31 projets approuvés en 2010 et 1 290 409 \$US pour 17 projets approuvés en 2011, auxquels s'ajoutent 283 811 \$US de frais de soutien² (voir le document CE/12/6.IGC/5 pour le rapport de mise en œuvre détaillé).

(b) Coûts fixes : 505 450 \$US

- (i) Contrats avec des membres du panel d'experts : 180 950 \$US³
- 2010-2011 : 97 500 \$US au titre des contrats des experts nommés par le Comité pour procéder à l'évaluation des demandes de financement soumises au FIDC, auxquels s'ajoutent 9 750 \$US de frais de soutien ;
 - 2012 : 67 000 \$US au titre des contrats des experts nommés par le Comité pour procéder à l'évaluation des demandes de financement soumises au FIDC, et pour les frais de participation du Coordonnateur du panel d'experts à la sixième session ordinaire du Comité, auxquels s'ajoutent 6 700 \$US de frais de soutien ;

¹ Au 30 juin 2012, 2 284 737 \$US (y compris les frais de soutien) de dépenses au titre de contrats, pour dix contrats terminés.

² Frais de soutien = 10 % x (1 547 700 \$US + 1 316 328 \$US), conformément au règlement financier de l'UNESCO.

³ Au 30 juin 2012, 72 444 \$US de dépenses effectives au titre de contrats passés avec des experts nommés par le Comité pour procéder à l'évaluation des demandes soumises au FIDC : 30 897 \$US en 2010 + 34 961 \$US en 2011 + 6 586 \$US de frais de soutien.

- (ii) Frais de participation d'experts gouvernementaux de pays les moins avancés (PMA) membres du Comité aux réunions statutaires : 44 000 \$US⁴
- 2010-2011 : 25 000 \$US au titre des frais de participation aux quatrième et cinquième sessions ordinaires du Comité et à la troisième Conférence des Parties d'un expert gouvernemental d'un PMA membre du Comité, auxquels s'ajoutent 2 500 \$US de frais de soutien;
 - 2012 : 15 000 \$US au titre des frais de participation à la sixième session ordinaire du Comité et à la quatrième Conférence des Parties d'un expert gouvernemental d'un PMA membre du Comité, auxquels s'ajoutent 1 500 \$US de frais de soutien ;
- (iii) Dépenses de fonctionnement : 22 000 \$US⁵
- 2010-2012 : 20 000 \$US au titre des dépenses de fonctionnement (téléconférences, frais de messagerie, affranchissement et matériels de promotion), auxquels s'ajoutent 2 000 \$US de frais de soutien.
- (iv) Évaluation de la phase pilote du FIDC : 38 500 \$US⁶
- 2010-2011 : sans objet pour cette période ;
 - 2012 : 35 000 \$US au titre de l'évaluation de la phase pilote du FIDC, auxquels s'ajoutent 3 500 \$US de frais de soutien.
- (v) Activités de levée de fonds : 220 000 \$US⁷
- 2010-2011 : sans objet pour cette période ;
 - 2012 : 200 000 \$US au titre d'activités de levée de fonds, auxquels s'ajoutent 20 000 \$US de frais de soutien.

8. Les dépenses de personnel liées à la gestion du FIDC par le Secrétariat sont financées au titre des crédits budgétaires du Programme ordinaire alloués à la Section de la diversité des expressions culturelles. Elles correspondent à un poste P-3 (dont 100 % du temps est consacré au FIDC), à un poste P-5 (dont 20 % du temps est consacré au FIDC) et à un poste G-6 (dont 80 % du temps est consacré au FIDC). Des consultants spécialisés ont été engagés pour accomplir des tâches telles que le développement d'une base de données pour la plate-forme d'évaluation en ligne du FIDC, financées au titre du Programme ordinaire. Les dépenses de personnel de l'unité administrative du secteur de la culture sont financées par le programme ordinaire. Cela correspond à un poste G-7 (dont 15% du temps est consacré au FIDC) et un poste P-4 (dont 5% du temps est consacré au FIDC). En 2012, le travail du personnel susmentionné a notamment consisté à assurer les tâches suivantes :

⁴ Au 30 juin 2012, 17 507 \$US de dépenses effectives au titre des frais de participation aux réunions statutaires des experts gouvernementaux de PMA membres du Comité : 4 610 \$US pour la participation de la République démocratique populaire lao à la quatrième session du Comité + 4 213 \$US pour la participation de la République démocratique populaire lao à la troisième session de la Conférence des Parties + 3 769 \$US pour la participation de la République démocratique populaire lao à la cinquième session du Comité + 3 323 \$US pour la participation de la Guinée à la cinquième session du Comité + 1 592 \$US de frais de soutien.

⁵ Au 30 juin 2012, 483 \$US de dépenses au titre des frais d'expédition (via DHL) de contrats à 17 responsables de projet chargés du lancement de programmes/projets financés par le FIDC pendant le deuxième cycle de financement.

⁶ Au 30 juin 2012, 13 670 \$US (frais de soutien inclus) de dépenses au titre de l'évaluation du FIDC par le Service d'évaluation et d'audit.

⁷ Au 30 juin 2012, 56 977 \$US (dont 5 698 \$US de frais de soutien) au titre d'un contrat de service passé avec Small World Stories, société de communication/levée de fonds, pour l'élaboration de la stratégie de levée de fonds ainsi que de plans de campagne.

- *Administration de projets* : traitement des prestations et des paiements pour le premier cycle de 31 projets financés par le FIDC ; rédaction et coordination de toute la correspondance avec les responsables de projets, dont le financement a été accepté ou non pour le deuxième cycle ; établissement et traitement des contrats, des prestations et des paiements pour le deuxième cycle de 17 projets financés par le FIDC.
- *Mise en œuvre de projets* : gestion de toute la correspondance liée à la mise en œuvre et suivi de l'exécution et des progrès pour les premier et deuxième cycles, soit un total de 48 projets financés par le FIDC.
- *Troisième appel à demandes de financement* : préparation des dossiers de présentation des demandes et des brochures d'information destinées aux Commissions nationales, en anglais et en français ; élaboration du Guide annoté accompagnant le formulaire de demande de financement pour les projets, en anglais et en français ; réponse aux questions concernant la procédure de demande, le contenu et les critères ; enregistrement et examen technique des 219 demandes de financement reçues par le Secrétariat ; établissement et traitement des contrats pour le panel d'experts ; rédaction des courriers adressés aux 219 auteurs de demandes et à 68 Commissions nationales pour leur communiquer les résultats de l'examen technique réalisé par le Secrétariat et répondre aux recours déposés.
- *Communication* : mise à jour du site Web du FIDC avec des descriptifs et des articles d'actualité concernant les nouveaux projets financés, la publication d'informations récentes et de résultats concernant les projets en cours (avec le soutien du Gouvernement espagnol) ; liaison/correspondance avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO concernés afin de coordonner les efforts de mise en œuvre des projets ; préparation de la documentation et des présentations en vue des réunions et manifestations relatives au FIDC organisées dans différents pays en développement à travers le monde.
- *Évaluation* : contribution à l'évaluation par le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO (IOS) de la phase pilote du FIDC grâce à des réunions et à des échanges réguliers pour répondre aux questions et fournir des contacts et des documents ; examen des rapports finaux des projets financés par le FIDC qui se sont achevés et compte rendu des résultats globaux, des défis et des bonnes pratiques ; adaptation technologique et refonte de la base de données en ligne du FIDC afin de permettre aux membres du Comité et au grand public d'accéder aux dossiers et aux évaluations des projets pour le troisième appel à demandes de financement.
- *Levée de fonds* : coordination et conduite du processus d'évaluation de l'appel à concurrence lancé pour identifier une société professionnelle spécialisée dans la communication/levée de fonds qui sera chargée de mettre au point la stratégie de levée de fonds du FIDC ; gestion des travaux et des produits de la société retenue.

(ii) **Projet de budget pour 2013**

9. Les Orientations sur l'utilisation des ressources du FIDC disposent que le Comité approuve à chaque session le budget en fonction des ressources disponibles dans le FIDC. Un projet de budget pour 2013 est présenté à l'Annexe II conformément aux Orientations (voir paragraphes 2 et 3 ci-dessus) et aux Décisions adoptées par le Comité (3.IGC 5, 4.IGC 10A et 5.IGC 6).

10. Le montant total du budget disponible pour 2013 s'élève à **1 288 805 \$US**. Il est réparti entre deux postes principaux :

- (a) coûts fixes, pour un montant de 35 000 \$US ;
- (b) demandes de financement, pour un montant de 1 136 641 \$US, dont 23 433 \$US correspondent à la réserve.

Les frais de soutien (10 %) s'élèvent à 117 164 \$US au total. On trouvera ci-après un aperçu des activités qui seront financées par le FIDC en 2013.

Coûts fixes

11. *Panel d'experts* : le quatrième cycle de financement devant être lancé en 2014, aucune dépense ne devrait être engagée en 2013 pour l'évaluation des demandes de financement par le panel d'experts, ni pour les frais de participation du Coordonnateur du panel d'experts à la réunion du Comité.

12. *Frais de participation* : conformément à l'article 23.7 de la Convention et au paragraphe 6.4.1 des Orientations, des dépenses continueront d'être engagées pour assurer la participation de représentants des PMA membres du Comité aux réunions statutaires (à savoir la République démocratique populaire lao et la Guinée).

13. *Dépenses de fonctionnement* : les frais et dépenses de fonctionnement du Secrétariat demeureront consacrées au suivi des projets financés par le FIDC et à la correspondance avec leurs responsables. En 2013, les dépenses de fonctionnement incluront également l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de suivi des projets axé sur les résultats, en coopération avec IOS.

14. *Activités de levée de fonds* : conformément à la Décision 5.IGC 6, paragraphe 7, un montant maximum de 200 000 \$US, prélevé sur les fonds non alloués du FIDC, a été affecté aux activités de levée de fonds. Le document CE/12/6.IGC/6 contient un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds destinés à des activités de levée de fonds en 2012. Comme indiqué, 56 977 \$US de dépenses ont été engagées à ce jour. Le solde du montant maximum, soit 143 023 \$US, sera utilisé en 2013 pour des activités de levée de fonds, comme indiqué dans le document CE/12/6.IGC/6 et conformément aux décisions adoptées par le Comité à sa sixième session à ce sujet.

Demandes de financement

15. Le budget disponible pour les demandes de financement, qui devra être approuvé par le Comité à sa sixième session, est de 1 113 208 \$US.

16. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 6.IGC 9

Le Comité,

1. *Ayant examiné le document CE/12/6.IGC/5 et ses Annexes, le document CE/12/6.IGC/6 et ses Annexes, le document CE/12/6.IGC/7 et ses Annexes, ainsi que le document CE/12/6.IGC/8 et ses Annexes,*
2. *Rappelle ses décisions 3.IGC 5, 4.IGC 10A et 5.IGC 6 ;*
3. *Prend note des états financiers du Fonds international pour la diversité culturelle pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2012 tels que présentés dans l'Annexe I ;*
4. *Ayant examiné le projet de budget pour 2013 présenté dans l'Annexe II et la Décision 6.IGC 5,*
5. *Adopte le budget pour 2013 tel que présenté dans l'Annexe II ;*
6. *Demande au Secrétariat de soumettre au Comité, à sa prochaine session ordinaire, un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds du FIDC destinés à des activités de levée de fonds ;*
7. *Demande à la Directrice générale de lancer un nouvel appel à contributions en 2013 à toutes les parties prenantes à la Convention.*

ANNEXE I

UNESCO	
INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY	
STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCES	
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2007 TO 31 DECEMBER 2007	
(EXPRESSED IN US DOLLARS)	
INCOME	
Voluntary Contributions	
Andorra	13,513.50
Other income:	
Interest	-
TOTAL INCOME	<u>13,513.50</u>
Cash Disbursements	-
Increase in balance of unliquidated obligations	-
TOTAL EXPENDITURE	<u>-</u>
EXCESS (SHORTFALL) OF INCOME OVER EXPENDITURE	<u>13,513.50</u>
Reserves and fund balances, beginning of the period	<u>-</u>
RESERVES AND FUND BALANCES, END OF THE PERIOD	<u>13,513.50</u>



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCES
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2008 TO 31 DECEMBER 2009

(EXPRESSED IN US DOLLARS)

INCOME

Voluntary Contributions

Albania	6,802.70	
Andorra	12,953.40	
Austria	25,575.40	
Belgium	197,547.00	
Brazil	50,000.00	
Canada	494,559.84	
Canada - Québec	98,348.70	
Denmark	40,464.29	
Estonia	4,347.74	
Finland	352,362.00	
France	597,269.50	
Greece	47,969.80	
India	27,826.59	
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	702.78	
Mexico	71,208.00	
Monaco	14,949.80	
Saint Lucia	2,000.00	
Slovenia	6,419.43	
South Africa	11,909.89	
Spain	259,068.00	
Other contributions	264.96	2,322,549.82

Other income:

Interest		36,073.00
----------	--	-----------

TOTAL INCOME

2,358,622.82

Cash Disbursements

Increase in balance of unliquidated obligations		-
---	--	---

TOTAL EXPENDITURE

-

EXCESS (SHORTFALL) OF INCOME OVER EXPENDITURE

2,358,622.82

Reserves and fund balances, beginning of the period

13,513.50

RESERVES AND FUND BALANCES, END OF THE PERIOD

2,372,136.32



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCES
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2010 TO 31 DECEMBER 2010

(EXPRESSED IN US DOLLARS)

INCOME

Voluntary Contributions

Andorra	14,005.60	
Azerbaijan	570.00	
Bosnia Herzegovina	3,350.55	
Chile	4,994.00	
China	20,000.00	
Croatia	10,000.00	
Finland	26,990.60	
France	69,444.50	
Iceland	1,127.00	
India	17,434.99	
Mexico	71,208.00	
Monaco	40,955.20	
Norway	664,473.22	
Portugal	67,295.00	
Spain	295,858.00	
Zimbabwe	275.00	
other receipts	50.00	1,308,031.66

Other income:

Interest		9,415.00
----------	--	----------

TOTAL INCOME 1,317,446.66

Cash Disbursements

Evaluation of funding requests by the expert panel	33,986.30	
Cost of participation in statutory meetings by experts from LDCs that are members of the Committee	5,071.00	39,057.30

Unliquidated Obligations

Evaluation of funding requests by the expert panel	1,606.56	
Cost of participation in statutory meetings by experts from LDCs that are members of the Committee	-	1,606.56

TOTAL EXPENDITURE 40,663.86

EXCESS (SHORTFALL) OF INCOME OVER EXPENDITURE 1,276,782.80

Reserves and fund balances, beginning of the period 2,372,136.32

RESERVES AND FUND BALANCES, END OF THE PERIOD 3,648,919.12



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCES
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2011 TO 31 DECEMBER 2011

(EXPRESSED IN US DOLLARS)

INCOME

Voluntary Contributions - Schedule 1.1 1,563,216.05

Other income:

Interest 14,279.00

TOTAL INCOME

1,577,495.05

EXPENDITURE

Cash Disbursements - Schedule 1.2 1,169,608.08

Increase in balance of unliquidated obligations 583,860.74

TOTAL EXPENDITURE

1,753,468.82

EXCESS (SHORTFALL) OF INCOME OVER EXPENDITURE

(175,973.77)

Reserves and fund balances, beginning of the period

3,648,919.12

RESERVES AND FUND BALANCES, END OF THE PERIOD

3,472,945.35



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

SCHEDULE OF INCOME
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2011 TO 31 DECEMBER 2011

(EXPRESSED IN US DOLLARS)

Funds received		
Andorra	14,306.20	
Armenia	854.70	
Australia	83,483.46	
Azerbaijan	570.00	
Cameroon	4,368.45	
Canada	101,522.84	
China	50,000.00	
Cyprus	2,043.60	
Finland	26,281.20	
France	344,182.50	
Mauritius	820.46	
Mexico	71,208.00	
Monaco	27,472.60	
Norway	788,614.70	
Saint Vincent and the Grenadines	515.02	
Slovenia	7,055.05	
Sweden	37,255.37	
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	1,100.00	
Campagne Kili FIDC 2011	1,511.90	
other receipts	50.00	1,563,216.05
		<hr/>
Interest		14,279.00
		<hr/>
TOTAL		<u><u>1,577,495.05</u></u>



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

SCHEDULE OF EXPENDITURE FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2011 TO 31 DECEMBER 2011

	Disbursements	Unliquidated Obligations	Total
Evaluation of funding requests by the expert panel	34,960.55	-	34,960.55
Cost of participation in statutory meetings by experts from LDCs that are members of the Committee	11,305.52	1,558.00	12,863.52
Programmes/projects approved for funding from IFCD by the Committee of 2005 Convention	1,017,014.00	530,685.00	1,547,699.00
SUB-TOTAL	1,063,280.07	532,243.00	1,595,523.07
PROGRAMME SUPPORT COSTS 10%	106,328.01	53,224.30	159,552.31
TOTAL	1,169,608.08	585,467.30	1,755,075.38
Unliquidated Obligations 1 January 2011	-	(1,606.56)	(1,606.56)
TOTAL EXPENDITURE	1,169,608.08	583,860.74	1,753,468.82



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCES
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2012 TO 30 JUNE 2012

(EXPRESSED IN US DOLLARS)

INCOME

Voluntary Contributions - Schedule 1.1	215,959.25
--	------------

Other income:

Interest	13,994.00
----------	-----------

TOTAL INCOME	<u>229,953.25</u>
---------------------	--------------------------

EXPENDITURE

Cash Disbursements - Schedule 1.2	1,180,222.79
-----------------------------------	--------------

Increase in balance of unliquidated obligations	319,318.63
---	------------

TOTAL EXPENDITURE	<u>1,499,541.42</u>
--------------------------	----------------------------

EXCESS (SHORTFALL) OF INCOME OVER EXPENDITURE	<u>(1,269,588.17)</u>
--	------------------------------

Reserves and fund balances, beginning of the period	<u>3,472,945.35</u>
---	---------------------

RESERVES AND FUND BALANCES, END OF THE PERIOD	<u><u>2,203,357.18</u></u>
--	-----------------------------------



UNESCO
INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY
SCHEDULE OF INCOME
FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2012 TO 30 JUNE 2012
(EXPRESSED IN US DOLLARS)

Funds received		
Andorra	13,280.20	
Barbados	2,000.00	
China	50,000.00	
Estonia	1,306.00	
Finland	26,212.40	
Mauritius	805.46	
Mexico	71,208.00	
Montenegro	1,324.50	
Serbia	1,863.36	
Slovakia	4,742.62	
Sweden	41,126.47	
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	310.00	
Campagne Kili FIDC	648.39	
other receipts	<u>1,131.85</u>	215,959.25
Interest		13,994.00
TOTAL		<u><u>229,953.25</u></u>



UNESCO

INTERNATIONAL FUND FOR CULTURAL DIVERSITY

SCHEDULE OF EXPENDITURE FOR THE PERIOD 1 JANUARY 2012 TO 30 JUNE 2012

	Disbursements	Unliquidated Obligations	Total
Evaluation of funding requests by the expert panel	-	-	-
Cost of participation in statutory meetings by experts from LDCs that are members of the Committee	-	1,558.00	1,558.00
Programmes/projects approved for funding from IFCD by the Committee of 2005 Convention	1,060,020.00	761,074.00	1,821,094.00
Evaluation of the IFCD Pilot Phase	12,426.93	-	12,426.93
Operating Costs for the International Fund for Cultural Diversity	482.89	2,923.66	3,406.55
Fundraising for the International Fund for Cultural Diversity	-	56,977.00	56,977.00
SUB-TOTAL	1,072,929.82	822,532.66	1,895,462.48
PROGRAMME SUPPORT COSTS 10%	107,292.97	82,253.27	189,546.24
TOTAL	1,180,222.79	904,785.93	2,085,008.72
Unliquidated Obligations 1 January 2012	-	(585,467.30)	(585,467.30)
TOTAL EXPENDITURE	1,180,222.79	319,318.63	1,499,541.42

ANNEXE II

FIDC – PROJET DE BUDGET PROVISOIRE POUR 2013

	DESCRIPTION	MONTANT \$US
Coûts fixes 2013	Évaluation des demandes de financement par le panel d'experts (contrats de consultant) *	0
	Dépenses de fonctionnement **	20 000
	Frais de participation des experts des PMA membres du Comité aux réunions statutaires (§ 6.4.2 des Orientations ***)	15 000
	Frais de participation d'organismes publics ou privés (article 23.7 de la Convention, § 6.4.1 des Orientations)	0
Total partiel		35 000
Demandes de financement ****	Financement des programmes/projets	1 113 208
	Assistance préparatoire	
	Réserve	23 433
Total partiel		1 136 641
Total partiel (coûts fixes + demandes de financement)		1 171 641
Frais de soutien *****		117 164
TOTAL		1 288 805
Total disponible au 30 juin 2012		1 841 150
Fonds non alloués		552 345
Contribution totale au FIDC au 30 juin 2012, y compris les intérêts : 5 497 031 \$US		
Total des fonds consacrés/alloués aux dépenses du 1 ^{er} janvier 2007 au 30 juin 2012 : 3 655 880 \$US		
Total disponible au 30 juin 2012 : 1 841 150 \$US		
Total disponible pour 2013 (70 % du total disponible au 30 juin 2012, réf. Décision 5.IGC 6 par. 6) : 1 288 805 \$US		

* Étant donné qu'aucun appel ne sera lancé pour des demandes de financement en 2013, il n'est pas nécessaire d'allouer des fonds à l'évaluation des demandes de financement par le panel d'experts.

** Suivi des projets en cours financés au titre du FIDC et élaboration d'un cadre de suivi des projets axé sur les résultats.

*** Orientations sur l'utilisation des ressources du FIDC.

**** Conformément au paragraphe 10 de la Décision 3.IGC 5 du Comité, 60 % au moins des fonds disponibles doivent servir au financement des programmes/projets et 20 % au maximum à l'assistance préparatoire, et 2 % sont réservés pour des programmes/projets relatifs aux situations spéciales telles que prévues par les articles 8 et 17 de la Convention (c'est-à-dire qu'au moins 82 % des fonds disponibles doivent être consacrés aux demandes de financement). Ici, 83 % des fonds disponibles sans compter les frais de soutien (1 136 641 \$US) ont été affectés aux demandes de financement puisque les coûts fixes ont représenté seulement 17 % de cette somme.

***** Conformément au Règlement financier de l'UNESCO, 10 % de frais de soutien sont applicables au Compte spécial.